

Démarche de création

Faire émerger une **activité**, une **réponse nouvelle** ou un **dispositif** en cohérence avec les **besoins**.

QUAND LA MOBILISER ?

Quand une idée doit prendre forme, qu'une nouvelle réponse est à imaginer ou qu'une opportunité doit être transformée en activité concrète, la démarche de création permet de sécuriser le passage de l'intuition au projet.

Elle aide à clarifier la cohérence, la faisabilité et les conditions de lancement.



CE QUE J'APPORTE CONCRÈTEMENT

- un appui pour cadrer une idée ou une opportunité ;
- une exploration des besoins et des conditions de réussite ;
- une structuration du modèle de réponse ;
- un regard sur la faisabilité et les ressources ;
- des repères pour préparer le lancement.

CE QUE CETTE APPROCHE PERMET

- transformer une intention en projet ;
- clarifier la faisabilité ;
- structurer le lancement ;
- vérifier la cohérence avec les besoins ;
- faire émerger une réponse nouvelle.

À L'ISSUE, L'ORGANISATION REPART AVEC...

- une intention clarifiée ;
- une réponse mieux définie ;
- une cohérence vérifiée avec les besoins ;
- des conditions de faisabilité mieux établies ;
- un projet prêt à être lancé.

REPÈRES MÉTHODOLOGIQUES

Cette démarche s'appuie sur la clarification du besoin, l'exploration du contexte, la modélisation de la réponse, l'étude de faisabilité puis la préparation du lancement.

Elle vise à transformer une intuition en réponse construite et crédible.

ÉCHANGÉONS


contact@cabinet-emergens.fr



06 87 26 20 28



Découvrir le Cabinet Emergens

EXEMPLES DE MISSIONS

- création d'un service ou dispositif ;
- émergence d'une nouvelle activité ;
- appui à la conception d'une réponse.